

# Le livret Jeune

Bénéficiez d'une épargne sans risque,  
nette d'impôts et bien rémunérée

## LE LIVRET JEUNE, C'EST QUOI ?

C'est un livret d'épargne monétaire réservé aux jeunes de 12-25 ans résidents français.

## QUELLES SONT SES CARACTERISTIQUES ?

- **Fonctionnement** : il ne peut être ouvert qu'un seul Livret Jeune par personne.  
**Versement initial** : 10 euros minimum.  
**Versements complémentaires** : libres ou programmés, d'un montant minimum de 10 euros et dans la limite du plafond.  
**Plafond** : 1 600 €. Seule la capitalisation des intérêts permet de dépasser le plafond autorisé.  
**Disponibilité** : totale ou partielle à tout moment.
- **Niveau de risque** : nul
- **Durée** : limitée au 31 décembre du 25<sup>e</sup> anniversaire du titulaire
- **Rémunération** : les intérêts sont calculés par quinzaine. Les sommes versées portent intérêt à partir du premier jour de la quinzaine suivant le versement. Les sommes retirées cessent de porter intérêt à partir du dernier jour de la quinzaine qui précède celle au cours de laquelle le retrait est effectué. Chaque 31/12, les intérêts sont portés au crédit du livret et capitalisés. Le taux de rémunération est révisable par la banque à tout moment mais il est au moins égale au taux du livret A. Le taux en vigueur s'applique à l'ensemble des sommes déposées sur le Livret Jeune ainsi qu'aux versements en cours.
- **Autre avantage** : dès 18 ans, le titulaire du Livret Jeune peut bénéficier d'un prêt Livret Jeune dont le montant est fonction des intérêts acquis.
- **Frais d'ouverture, de tenue et de clôture** : néant
- **Fiscalité** : produit totalement exonéré de l'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux.